

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7140 SÉANCE DU 18 janvier 2021

**Sont présents:**

<b>Rémy Vincent</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**AMENDEMENT À L'ENTENTE 2018-2028  
PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DE WENDAKE**

**Attendu que** le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) et Sécurité publique Canada (SPC) s'entendent sur l'importance de fournir au Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) des services policiers professionnels dédiés et adaptés à ses besoins et à sa culture, conformément aux lois et aux règlements applicables;

**Attendu que,** dans le respect de leurs compétences respectives, le Canada et le Québec souhaitent apporter un soutien financier pour les dépenses encourues par le CNHW aux fins de l'établissement et du maintien des services policiers pour desservir la communauté de Wendake;

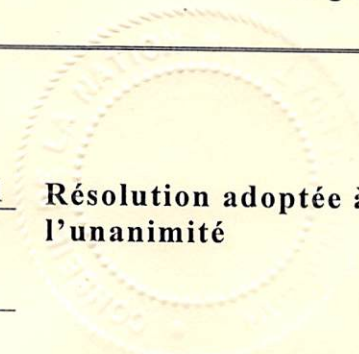
**Attendu qu'**une entente de financement d'une durée de 10 ans débutant le 1er avril 2018 et se terminant le 31 mars 2028 a été adoptée à l'unanimité le 28 août 2018 dans la résolution #6937;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 19 janvier 2021 Résolution adoptée à  
l'unanimité

  
\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE  
TINA DURAND



**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7140 SÉANCE DU 18 janvier 2021

**AMENDEMENT À L'ENTENTE 2018-2028 POUR LA PRESTATION  
DES SERVICES POLICIERS DE WENDAKE**

**Attendu que** le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) et Sécurité publique Canada (SPC) ont donné la possibilité d'attribuer des agents supplémentaires dans le cadre du Programme des services de police des Premières Nations (PSPPN) et que le Service policier de Wendake s'est vu obtenir, au terme de sa demande, le financement pour un policier supplémentaire à compter de l'exercice financier 2020-2021 et pour les suivants à la présente entente;

**Attendu que** les parties se sont entendues par écrit dans l'avenant numéro 1 de l'entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake notamment sur une augmentation de 165 693 \$ pour l'exercice financier 2020-2021 et d'une indexation annuelle de 2,75 % de ce montant les années subséquentes, et ce, pour toute la durée de l'entente;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, appuyé par le Chef familial René W. Picard, et **résolu** :

- **D'accepter** l'avenant numéro 1 à l'entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2028;
- **De** mandater le Chef familial à la Sécurité publique de la Nation huronne-wendat, M. Denis Bastien, à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, cet avenant.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 19 janvier 2021 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND